Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 056-215601592-20260302-13_2026-DE

PLEUCADEUC
Commune Accueillante

Année : 2026
Séance : 2-2026
Délibération : 13-2026

Commune de Pleucadeuc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 2 mars 2026 à 19 h 00

L'an deux mille vingt-six, le deux mars à dix-neuf heures, les membres du CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqués le vingt et un février, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Loïc BALAC, maire.

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 15 puis 14 à partir de 20h00
Votants : 16 puis 15 à partir de 20h00
Pouvoirs : 1

Présents : BALAC Loïc, GOURMIL Nathalie, LOYER Alain, ROUX Patricia, BUSSON Jean-François, BOCANDÉ Marie-Pierre, GUILLEMOT André, DEBAYS Evelyne, RACOUET Philippe, GUILLOUCHE Elodie, LANOE Rudy, RIO Letitia, NAFTEUX Yvonne, LABORDERIE Romain, LEMIERRE Jim.
Absent excusé : GABARD Sylvain, Samuel Le TREHUDIC, SERAZIN Léonie, BOULO DUGUÉ Céline (donne pouvoir à GUILLOUCHE Elodie).

Secrétaire de séance : GOURMIL Nathalie

++++++++++++++++++++++++++++++++++++++

OBJET : VOTE DES TARIFS DE LOCATIONS DES SALLES ET DIVERS SERVICES 2026

Monsieur le Maire informe que les membres que la commission des Finances, réunie le 26 janvier 2026, propose d'augmenter les tarifs communaux 2025 de 0,8 % pour cette année 2026.

Concernant, les tarifs des locations de salles, elle propose de maintenir les tarifs au vu de la refonte réalisée en 2024.

Après avoir entendu ces justifications, le conseil municipal décide à l'unanimité,

- **D'augmenter de 0,8 % les tarifs à partir du 1er avril 2026 pour ce qui concerne la grille des divers tarifs communaux.**
- **De maintenir les tarifs des locations des salles communales comme votés en 2024.**

Vote à l'unanimité :
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 056-215601592-20260302-13_2026-DE

Fait et délibéré, le 2 mars 2026
Le Maire, Loïc BALAC.